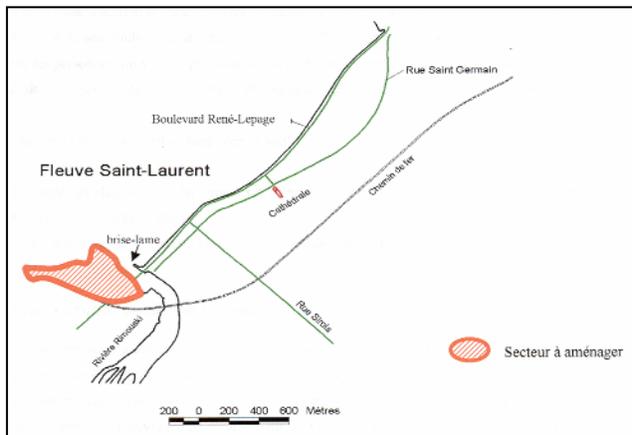


Aménagement de la rive ouest de l'embouchure de la rivière Rimouski

THÈME	Habitats et ressources / Protection et restauration des habitats et ses ressources
LOCALISATION	Embouchure de la rivière Rimouski
PROMOTEUR	Faune-Experts Inc.
IMPLICATION DE LA ZIP	Partenariat

OBJECTIF À LONG TERME DU PROJET

Restauration du littoral de l'embouchure de la rivière Rimouski, afin de permettre à la population de profiter de cet accès à l'estuaire du St-Laurent.



PROBLÉMATIQUE

Le secteur à aménager est un terrain municipal, de la ville de Rimouski, situé au début du sentier du littoral, celui-ci se prolonge le long du marais de Sacré-Cœur. Durant plusieurs décennies, le terrain est passé successivement d'une vocation industrielle avec des dépôts successifs de sciure de bois provenant de la compagnie Price à un site de dépôt des neiges usées de la ville. L'accumulation de sciure de bois varie, actuellement, de 50 cm à 2 mètres d'épaisseur sur laquelle repose une couche de terre d'origine anthropique (dépôt de neige usée)

colonisée par des plantes rudérales. L'entassement de sciure de bois a modifié le profil de la rive isolant certaines zones du littoral qui étaient submergées auparavant pendant les marées d'équinoxe, empêchant ainsi l'implantation d'espèces végétales indigènes de bord de mer (Sorel, C. et K. Trochu, 2001). Le quai qui servait autrefois au transbordement du bois est présentement dans un état de décrépitude avancé et les anciennes installations du moulin ont laissé en place des blocs de bétons répartis sur le littoral.



DESCRIPTION DU PROJET

Le but du projet est d'identifier l'aménagement optimal pour la rive ouest de façon à obtenir des gains environnementaux, sociaux et économiques pour la ville de Rimouski. Pour arriver à cette fin, le projet est divisé en deux principales phases.

La **première phase** est l'étude de faisabilité qui permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- 1) Caractériser le milieu physique à aménager (arpentage, stabilité et type de sol, habitats riverains, quantité de béton et de bois à enlever, identification des espèces végétales ou animales associées)

- au site).
- 2) Identification des types d'aménagements possibles pour stabiliser les rives (enrochement, mur de soutènement, rampes de mise à l'eau, revégétalisation) et pour concilier la protection des habitats aquatiques, les activités pédestres, cyclables et aquatiques.
 - 3) Réalisation d'une consultation publique pour présenter les options possibles d'aménagement du site versus les gains environnementaux, sociaux et économiques.
 - 4) Confection des plans d'aménagement du site selon les options retenues à la consultation publique.

La **deuxième phase** du projet consiste à réaliser les travaux d'aménagement du site en fonction des plans finaux. Dans cette phase, les objectifs suivants sont visés :

- 1) Nettoyage et préparation du site à aménager;
- 2) Réalisation des travaux de stabilisation des rives et création des divers accès;
- 3) Construction des différentes infrastructures choisies pour les activités récréatives;
- 4) Revégétalisation des rives à l'aide de plantes indigènes adaptées au milieu marin.

FAISABILITÉ

Certaines autorisations des ministères de l'environnement du Québec et de Pêches et Océans Canada seront probablement nécessaires à la réalisation du projet. Étant la propriété de la ville de Rimouski, l'autorisation et la participation de cette dernière au projet seront essentielles pour assurer l'accomplissement du projet.

PARTENAIRES POTENTIELS

- Université du Québec à Rimouski;
- Ville de Rimouski;
- Corporation d'aménagement des espaces verts de Rimouski

COÛTS DE RÉALISATION

Budget détaillé de la phase 1 :

Objectifs		
1) Caractérisation du milieu physique	Total	
- Arpentage et ingénierie.		6 500
- Éléments biophysiques.		4 500
- Données numérisées.		1 200
	TOTAL	12 200
2) Identification des aménagements	Total	
- Recherche des meilleurs aménagements.		2 500
- Formulation du rapport d'étude.		4 000
	TOTAL	6 500
3) Consultation publique	Total	
- Organisation de la consultation.		4 500
- Présentation de l'étude et des aménagements potentiels.		2 500
	TOTAL	7 000
4) Confection des plans d'aménagement	Total	
- Arpentage et dessins techniques		13 000
- Finalisation du rapport d'étude de faisabilité.		1 500
	TOTAL	14 500
GRAND TOTAL		40 200

Phase II : À déterminer

ÉCHÉANCE DU PROJET

Phases du projet									
1									
2									
mois	juil. 2003	août 2003	sept. 2003	oct. 2003	nov. 2003		juin 2004	juil. 2004	août 2004

INDICATEURS D'ATTEINTE DE L'OBJECTIF

Pour la phase I :

- Nombre d'utilisateurs et de partenaires impliqués;
- Nombre de participants à la consultation publique;
- Élaboration du plan d'aménagement du site.

Pour la phase II :

- Réalisation du plan d'aménagement;
- Taux de réussite des travaux de revégétalisation;
- Nombre de visiteurs et d'usagers du site selon les activités et les saisons.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

SOREL, C. ET K. TROCHU. 2001. *Évolution des berges de Rimouski et proposition d'aménagement du secteur ouest de l'embouchure de la rivière Rimouski*. Programme de deuxième cycle en gestion de la faune et des habitats. Université du Québec à Rimouski. Projet de Recherche-Action réalisé sous la supervision de Luc Sirois. 26 p.